

Calendrier des Stages de Préparation à l'Installation

(obligatoire : Loi 82-1091 du 23/12/82 relative à la formation professionnelle des artisans)

Année 2012

Objectif : Initier le futur chef d'entreprise à la comptabilité générale et à la Comptabilité analytique. Lui donner une information sur l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise artisanale.

	BEAUVAIS	NOGENT-SUR-OISE	COMPIEGNE
	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise PAE du Tilloy – 3 rue Léonard de Vinci 60006 Beauvais Cedex	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise 1 parvis de Gersthofen 60180 Nogent-Sur-Oise	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise ZAC de Mercières – rue Joseph Cugnot 60200 Compiègne
	Parking entrée formation, à l'arrière du bâtiment	Le parvis fait l'angle entre l'avenue du 8 mai et la rue du général de Gaulle	
Janvier	09 au 13 (Réf. 464)	16 au 20 (Réf. 429)	23 au 27 (Réf. 430)
Février	06 au 10 (Réf. 431)	20 au 24 (Réf. 433)	13 au 17 (Réf. 432)
Mars	05 au 09 (Réf. 434)	19 au 23 (Réf. 436)	12 au 16 (Réf. 435)
Avril	02 au 06 (Réf. 437)	23 au 27 (Réf. 439)	16 au 20 (Réf. 438)
Mai	21 au 25 (Réf. 440)		21 au 25 (Réf. 441)
Juin	11 au 15 (Réf. 443)	04 au 08 (Réf. 442)	18 au 22 (Réf. 444)
Juillet	09 au 13 (Réf. 446) 23 au 27 (Réf. 448)	02 au 06 (Réf. 445)	16 au 20 (Réf. 447)
Août	06 au 10 (Réf. 449)		27 au 31 (Réf. 450)
Septembre	10 au 14 (Réf. 452)	03 au 07 (Réf. 451)	24 au 28 (Réf. 453)
Octobre	08 au 12 (Réf. 455)	01 au 05 (Réf. 454) 22 au 26 (Réf. 456)	22 au 26 (Réf. 457)
Novembre	05 au 09 (Réf. 458)	12 au 16 (Réf. 459)	19 au 23 (Réf. 460)
Décembre	03 au 07 (Réf. 461)	17 au 21 (Réf. 463)	10 au 14 (Réf. 462)

Coût : 180 € de frais de formation
Les règlements par chèque bancaire ou postal sont à établir à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise.

NB : la contribution du conjoint accompagnateur du stagiaire est de 30 euros (sans attestation).

Horaires : Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Du Mardi au vendredi : un planning vous sera remis le premier jour

Matériel : Papier, crayons et calculatrice

Contact : Tél. : 03 44 10 14 14 – Télécopie : 03 44 10 14 16

Attention : Dans un souci de bonne organisation, le nombre de places étant limité, il est important de procéder à votre inscription et au règlement de la formation le plus tôt possible.

Ce calendrier n'est pas contractuel. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise se réserve le droit de modifier celui-ci en cas d'imprévu.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Oise